

dépêche suivante était adressée à l'empereur par le Luxembourg; elle n'a pas dû parvenir :

« Il n'y a rien de changé dans la situation, l'ennemi continue à nous investir, il élève des batteries, coupe les routes et intercepte toutes nos communications. Nous poussons les travaux des forts et leur armement. Nos positions sont elles-mêmes protégées par de nombreux ouvrages que j'ai fait exécuter et que l'on consolide chaque jour.

« On porte l'effectif de l'armée ennemie à 350,000. Le roi de Prusse est à Pont-à-Mousson avec M. de Bismark. »

Le 23, le maréchal écrit à l'empereur :

« Les derniers renseignements indiquent un mouvement du gros des forces ennemies, et il ne resterait à cheval sur les deux rives de la Moselle que les armées du prince Frédéric-Charles et du général Steinmetz. Des témoins oculaires affirment avoir vu des équipages de ponts entre Ars et Gravelotte, si les nouvelles ci-dessus se confirment, je pourrai entreprendre la marche que j'avais indiquée précédemment par les fortes-resses du nord, afin de ne rien compromettre. Nos batteries ont été réorganisées et réapprovisionnées, ainsi que l'infanterie. L'armement de la place de Metz est presque complet et j'y laisserai deux divisions, car les travaux de Saint-Julien et de Queuleu sont loin d'être terminés. L'état moral et sanitaire des troupes laisse moins à désirer. Nos pertes ont été si considérables dans ces derniers combats, que les cadres sont très-affaiblis; j'y pourvoirai autant que possible. »

Cette dépêche put traverser les lignes, on la retrouve à Sedan le 31, d'où elle est expédiée au ministre. Les registres de correspondance du maréchal Bazaine n'indiquent pas de dépêches expédiées le 24 août.

Le 25, il écrit à l'empereur après le 20, il n'adresse plus aucune dépêche au maréchal de Mac-Mahon, particularité à noter en présence de la déclaration du maréchal Bazaine que nous avons citée):

« Pour dégager la place de Metz, j'ai échangé les blessés prussiens contre les nôtres, et j'ai renvoyé 800 prisonniers contre pareil nombre des nôtres. Les forces ennemies ne sont pas modifiées depuis ma dernière dépêche. Malgré toutes les recherches possibles et en utilisant tout, nous n'avons pu compléter tous les coffres de batteries pour canons de 4. »

Pendant ces journées qui suivirent la bataille de Saint-Privat, nous voyons le maréchal Bazaine s'occuper à établir, le 19, le 20 et le 21, l'armée sur le terrain, à la reformer et à reconstituer ses approvisionnements en munitions d'artillerie. Grâce à l'activité déployée par l'arsenal de Metz et à la découverte d'un convoi de quatre millions de cartouches qui était demeuré confondu dans la gare avec

du matériel de toute sorte, l'armée, à la date du 22 août, était presque aussi bien pourvue qu'au début de la campagne. Cette heureuse nouvelle fut annoncée au maréchal Bazaine par le général Soleille, qui demanda formellement qu'elle fût communiquée à l'armée. Il ne fut pas donné suite à cette demande; ajoutons cependant que le lendemain, 23, il fut porté, indirectement il est vrai, à la connaissance de l'armée, qu'elle était réapprovisionnée en munitions comme au commencement de la guerre. Cet avis, rejeté à la fin d'une dépêche prescrivant de veiller avec le plus grand soin à la conservation des munitions, perdait toute son importance, et prenait l'apparence d'une simple communication destinée uniquement à relever le moral des troupes, fâcheusement impressionnées par les bruits répandus sur la pénurie des munitions. Il ne rappelait ni les chiffres présentés dans la lettre du général Soleille, ni l'annonce de la découverte de quatre millions de cartouches à la gare. Aussi cette communication passa-t-elle à peu près inaperçue pour les commandants de corps, comme nous le verrons lorsqu'il sera question de la conférence tenue le 26 août.

Le 25, au moment où il fallait passer la dernière des dépêches qui ont été rapportées plus haut, le maréchal préparait une sortie pour le 26. Quelle a été la cause déterminant cette sortie, ou pour mieux dire cette démonstration? Il faut, pour s'en rendre compte, entrer dans les détails des projets combinés pour les opérations de l'armée de Châlons et de Metz, et des communications qui furent échangées à cette occasion.

Cette étude va faire l'objet du chapitre suivant :

#### COMMUNICATIONS AVEC L'ARMÉE DE CHALONS.

Un certain nombre de dépêches expédiées de Metz pendant la période du 17 au 26 août ont été citées dans le chapitre précédent; l'ensemble des communications qui eurent lieu entre le commandant en chef de l'armée du Rhin et l'extérieur présente un tel intérêt, qu'il a paru nécessaire d'en faire une étude complète dans une annexe spéciale.

Mais, dégagée des détails qui ont été mis en lumière ailleurs, cette question doit prendre place dans le corps du rapport; dans le présent chapitre consacré à l'examen de ces relations, antérieurement au 26 août, l'instruction exposera les faits suivants :

*Mission* confiée par le maréchal Bazaine à l'intendant de Préval et au commandant Magnan.

*Concordance* du projet indiqué par le maréchal de se diriger sur Montmédy avec celui du ministre et du conseil de régence.

*Influence* que les nouvelles venant de Metz ont exercée sur la décision à prendre ultérieurement pour l'armée de Châlons.

*Détermination* du mouvement du maréchal de

Mac-Mahon vers l'est, prise à l'arrivée d'une dépêche du maréchal Bazaine, datée du 19 août.

*Retour* du commandant Magnan; facilités que cet officier supérieur a eues pour communiquer avec Metz.

*Préparatifs* faits à Montmédy pour la jonction des deux armées.

*Suppression* de la dépêche du 20 août adressée par le maréchal Bazaine au maréchal de Mac-Mahon.

*Arrivée* à Metz, le 23 août, d'une dépêche, annonçant la marche de l'armée de Châlons.

*Réponse* que le maréchal Bazaine a faite à cette communication.

Aussitôt après nos premiers revers, on s'occupait de réunir au camp de Châlons des forces nouvelles.

Les gardes mobiles de la Seine y avaient été envoyés; le 12<sup>e</sup> corps, formé en grande partie de régiments de marche, s'y organisait; enfin les 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> corps reçurent ordre de s'y reconstituer. Dans la pensée du ministre de la guerre, du général de Palikao, ces troupes étaient destinées à aller renforcer l'armée de Metz et à former avec elle une masse capable d'arrêter le mouvement offensif de l'ennemi. Mais le 17 août, dans un conseil de guerre réuni près de l'empereur, il fut décidé que le général Trochu, commandant le 12<sup>e</sup> corps, retournerait à Paris en qualité de gouverneur, et que le maréchal de Mac-Mahon, nommé commandant en chef de cette nouvelle armée, la ramènerait à Paris.

Le ministre de la guerre, en apprenant cette nouvelle, expédia le soir même (10 h. 27) à l'empereur le télégramme suivant :

« Je supplie l'empereur de renoncer à cette idée qui paraîtrait l'abandon de l'armée de Metz, qui ne peut faire en ce moment sa jonction à Verdun. L'armée de Châlons aura dans trois jours 85,000 hommes, sans compter le corps de Douay, qui rejoindra dans trois jours, et qui est de 18,000 hommes. Ne peut-on pas faire une puissante diversion sur les corps ennemis déjà épuisés par plusieurs combats? L'impératrice partage mon opinion. »

Ainsi, le 17 août, le ministre annonçant à l'empereur que la formation de l'armée serait terminée dans trois jours, le mouvement pouvait commencer le 21. Le plan du général Palikao, auquel il attachait une importance capitale, cette puissante diversion qu'il avait en vue, consistait à porter, par une pointe hardie, l'armée de Châlons en quatre jours à la hauteur de Verdun.

Si, dans cet ordre d'idées, l'armée se mettait en marche le 21 août, elle devait être le 25 aux environs de Verdun, combattre le 26 et opérer sa jonction avec celle du maréchal Bazaine.

L'empereur répondit au ministre, le 18 au matin (9 h. 14) : « Je me rends à votre opinion. »

Dans cette même matinée, vers dix heures, ar-

rivait devant Metz le commandant Magnan, envoyé par le maréchal Bazaine à l'empereur, pour lui remettre des dépêches et lui rendre compte, de vive voix, de la situation de l'armée.

Le caractère de la mission du commandant Magnan ressort des télégrammes suivants, échangés le 17 entre l'empereur et le maréchal Bazaine :

« *Empereur au maréchal Bazaine.* — Dites-moi la vérité sur votre situation, afin de régler ma conduite ici. Répondez-moi en chiffres. »

« *Maréchal Bazaine à l'empereur.* — Au moment où je reçois votre dépêche, j'écris à Votre Majesté. Le commandant Magnan part ce soir pour lui porter une lettre et lui donner de vive voix plus de détails qu'elle n'en contient. »

Interrogé sur les renseignements qu'il apportait à l'empereur et sur les projets du maréchal, le commandant Magnan a déposé en ces termes :

« La pensée du maréchal était toujours la même et tendait à effectuer sa retraite sur Verdun, quelque périlleuse que lui parût cette opération... Le maréchal ne m'avait pas chargé d'indiquer d'une manière absolue à l'empereur la route qu'il suivrait. Il n'était pas encore fixé à cet égard; mais il m'avait chargé, ainsi que M. l'intendant de Préval, de faire avancer autant que possible vers la place de frontière (Montmédy) tous les trains qui pourraient se trouver sur la ligne des Ardennes, à destination de l'armée... »

Ces déclarations manquent de vérité, et nous trouvons des indications bien plus précises dans la déposition de l'intendant de Préval, qui accompagnait le commandant Magnan et avait reçu du maréchal Bazaine, en présence de ce dernier, des instructions spéciales : « Le maréchal me parla de son projet de s'élever vers le nord; il me prescrivit de me rendre à Châlons par Thionville, d'expédier à toute vitesse sur Metz tout ce que je trouvais en pain et biscuit, de manière à en pourvoir l'armée sans dégarnir la place de Metz. »

Il m'indiqua en même temps Longuyon, comme centre de ravitaillement, et me prescrivit de donner des ordres pour y faire réunir des approvisionnements. »

Comme on le voit, il n'est fait aucune mention de Verdun comme objectif de la marche de l'armée; c'est à Longuyon que l'on doit préparer des vivres. C'est donc vers ce point que se dirigea le maréchal Bazaine. L'hésitation indiquée par le commandant Magnan au sujet du choix de la route à suivre n'existait donc pas dans l'esprit du maréchal; et s'il songea alors sérieusement à quitter le camp retranché de Metz, ce ne pouvait être que par la route de Montmédy.

Nous voyons dans les instructions données à l'intendant de Préval la preuve que l'annonce du projet de marche sur Montmédy a été apportée au camp de Châlons par le commandant Magnan. Cette



affirmation ressort d'ailleurs des termes mêmes de la dépêche adressée le 19 août à l'empereur par le maréchal Bazaine :

« Je compte toujours prendre la direction du nord et me rabattre par Montmédy. » — Or, c'est la première fois que la correspondance du maréchal Bazaine mentionne le nom de Montmédy. Ce mot *toujours* indique pourtant que le projet de marche dans cette direction a été déjà communiqué à l'empereur. Le commandant Magnan seul a été en mesure de lui faire cette communication.

Lorsque le 17 au soir le maréchal Bazaine envoyait le commandant Magnan rendre compte à l'empereur de la situation, la route de Biez était encore libre, le commandant en chef de l'armée du Rhin, qui avait ordre de la ramener vers l'intérieur de la France, ne pouvait, vis-à-vis de l'empereur, formuler d'autres projets que celui d'effectuer ce mouvement.

La mission de l'intendant de Préval devait être subordonnée à ce projet.

Le maréchal connaissait l'existence d'approvisionnements considérables à Verdun; dans l'hypothèse où il ne lui aurait pas été possible de se départir des instructions de l'empereur, il était urgent de préparer, en outre, un centre de ravitaillement sur le chemin de fer des Ardennes à hauteur de Montmédy. L'intendant de Préval reçut des ordres dans ce but, et préalablement il devait faire expédier sur Metz tous les trains qu'il trouverait sur la ligne.

Les circonstances allaient donner à la mission de chacun d'eux une importance bien autrement sérieuse.

Sur la ligne des Ardennes, on ne se contentera pas d'assurer le ravitaillement des troupes de Metz, tout y sera préparé pour la jonction des deux armées françaises; le commandant Magnan repartira pour Metz avec une mission nouvelle. Enfin les renseignements qu'il a apportés sur la situation de l'armée du Rhin pèseront sur les déterminations que le commandant en chef de l'armée du Rhin va avoir à prendre.

Nous avons vu l'aide de camp du maréchal Bazaine arriver au camp au moment même où l'empereur, cédant aux instances du ministre de la guerre, se décidait à porter l'armée de Châlons au secours du maréchal Bazaine. Après une longue conférence avec l'empereur, il reprit la route de Metz; en repartant immédiatement, cet officier supérieur emportait évidemment le secret de nouvelles résolutions du souverain et ses instructions pour le maréchal. Ces instructions se bornaient, au dire du commandant Magnan dans sa déposition, à donner de pleins pouvoirs au maréchal pour des mutations dans le haut personnel de l'armée.

Mais cette déposition renferme un si grand nombre d'erreurs qu'on doit en conclure que les souvenirs du commandant Magnan sont des plus confus.

Il sera plus sûr, dans cette situation, de rechercher, dans les mesures qui vont être prises à la suite de sa mission, l'indice des instructions qu'il avait reçues, que de s'en référer aux assertions de ce témoin. La manière dont le retour du commandant Magnan fut annoncé au maréchal montre d'ailleurs toute l'importance qui s'attachait à la mission qu'il reçut de l'empereur.

« Commandant part pour Reims et Thionville. Arrivera ce soir, » télégraphie en chiffres au maréchal, le secrétaire de l'empereur, M. Piétri.

Avant de reprendre la route de Metz, le commandant Magnan eut une conversation avec le maréchal de Mac-Mahon; sa déposition fait connaître qu'il exposa au maréchal que la tâche de l'armée de Metz, pour venir jusqu'à Verdun, serait fort allégée si l'armée de Châlons pouvait venir jusqu'à elle.

Il ressort de la déposition de M. Rouher devant la commission d'enquête du 4 septembre que, le 21 août, le maréchal de Mac-Mahon lui avait fait connaître que le maréchal Bazaine n'avait ni vivres ni munitions, et que l'armée de Châlons arriverait trop tard.

Ces appréciations, qui confirment les dépêches alarmantes transmises par le maréchal, ne pouvaient venir que du commandant Magnan, que l'instruction retrouve quelques jours après à Montmédy, dépeignant au lieutenant de vaisseau Nogues la pénurie extrême de l'armée de Metz. Le pain selon lui y faisait complètement défaut; on n'avait pour toute ressource que de la viande de cheval et des pommes de terre qui devaient être rapidement consommées.

#### DÉPART DU MARÉCHAL MAC-MAHON POUR REIMS, PUIS POUR MONTMÉDY.

On comprend quelle dut être l'influence de semblables renseignements pour décider la marche de l'armée de Châlons. Le 19 août, le maréchal de Mac-Mahon se rallia au projet du conseil de régence, comme l'empereur l'avait fait dès le 18, et il adressa au ministre de la guerre le télégramme suivant :

« Veuillez dire au conseil des ministres que je ferai tout pour rejoindre Bazaine. » Mais cette assurance donnée par le maréchal de Mac-Mahon ne mit pas cependant un terme à ses perplexités. Il resta encore trois jours en proie à cette cruelle hésitation.

« Abandonner le maréchal Bazaine que je croyais pouvoir arriver d'un moment à l'autre sur la Meuse me causait un véritable chagrin, » a-t-il déclaré devant la commission d'enquête du 4 septembre. « Mais d'un autre côté, il me semblait urgent de couvrir Paris et de conserver à la France la seule armée qu'elle eût encore de disponible. J'envoyai alors au maréchal Bazaine la dépêche suivante :

« Si, comme je le crois vous êtes forcé de battre en retraite très-prochainement, je ne sais à la distance où je me trouve, comment vous venir en aide

« sans découvrir Paris. Si vous en jugez autrement faites-le-moi connaître. »

Le 20, le maréchal de Mac-Mahon écrivit au ministre de la guerre la dépêche suivante datée de huit heures quarante-cinq, matin :

« Les renseignements parvenus semblent indiquer que les trois armées ennemies sont placées de manière à intercepter à Bazaine les routes de Briey, de Verdun et de Saint-Mihiel. Ne sachant la direction de la retraite de Bazaine, bien que je sois aujourd'hui prêt à marcher, je pense que je dois rester au camp jusqu'à ce que je connaisse la direction prise par Bazaine, soit par le nord soit par le sud. »

Vers midi la nouvelle arrive que les coureurs de l'armée allemande ne sont plus qu'à 40 kilomètres du camp. Le maréchal jugeant que dès le lendemain il pouvait être en contact avec l'ennemi, se décide à partir pour Reims et annonce comme il suit sa détermination au ministre, à 4 h. 4 m. du soir.

« Je partirai demain pour Reims. Si Bazaine perçoit ce par le nord je serai plus à même de lui venir en aide. S'il perçoit par le sud ce sera à une telle distance que je ne pourrai, dans aucun cas, lui être utile. »

L'armée se mit effectivement en mouvement le lendemain, 21, pour Reims.

« Le 21, dépose le maréchal de Mac-Mahon, l'armée prit position à Reims. Le soir, après avoir visité le campement des troupes, je rentrai à mon quartier général, à Courcelles; j'y trouvai M. Rouher, président du Sénat. Je me rendis chez l'empereur avec M. Rouher. Il expliqua les raisons qui lui faisaient penser que l'armée de Châlons devait marcher au secours de Bazaine. J'exposai à mon tour que je ne croyais point l'armée de Châlons en état de se compromettre au milieu de plusieurs armées ennemies; que l'armée opposée au maréchal Bazaine près de Metz devait se composer de plus de 200,000 hommes; qu'une armée, commandée par le prince de Saxe, estimée à 80,000 hommes, se portait dans la direction de Verdun; enfin, que le prince royal de Prusse arrivait à Vitry, à la tête de 150,000 hommes, qu'en me portant vers l'est, je pouvais éprouver un désastre. L'armée de Bazaine pouvait être battue; par suite, il était de la plus haute importance de conserver à la France l'armée de Châlons, qui avait encore assez de cadre pour organiser une armée de 250,000 à 300,000 hommes. En terminant, je déclarai de la manière la plus positive que si je ne recevais pas, le lendemain 22, des instructions du maréchal Bazaine je me porterais sur Paris. L'empereur, qui partageait, je crois, cette opinion, mais qui m'avait laissé libre d'agir comme je jugerais convenable, ne fit aucune objection. M. Rouher rédigea alors un projet de décret et de proclamation qui indiquait l'arrivée prochaine de l'armée de Châlons à Paris. M. Rouher partit

de Châlons, à onze heures du soir, avec ces instructions.

« Le 22, j'avais envoyé des ordres de mouvement sur Paris lorsque, sur les 10 heures du matin, l'empereur me communiqua la dépêche suivante du maréchal Bazaine, datée du ban Saint-Martin, le 19 (qui venait d'arriver au quartier impérial à 9 heures 25) :

« L'armée s'est battue toute la journée sur les positions de Saint-Privat à Rozerieulles et les a conservées. J'ai fait descendre de nouveau ce matin l'armée sur la rive gauche de la Moselle. Je compte toujours prendre la direction du nord et me rabattre ensuite par Montmédy sur la route de Sainte-Menehould à Châlons, si elle n'est point fortement occupée. Dans le cas contraire, je continuerai sur Sedan ou même Mézières pour gagner Châlons. »

« A la réception de cette dépêche, je donnai des ordres pour partir le lendemain dans la direction de l'Est. »

On le voit, c'est la dépêche du maréchal Bazaine datée du 19 août qui fixa la détermination du maréchal de Mac-Mahon.

Dès 10 heures 45 du matin, moins d'une heure après l'arrivée de cette dépêche, le commandant de l'armée de Châlons télégraphie au ministre :

« Le maréchal Bazaine a écrit du 19 qu'il comptait toujours opérer son mouvement de retraite par Montmédy. Par suite, je vais prendre mes dispositions pour me porter sur l'Aisne. »

A 1 heure 45, le comte de Palikao adresse le télégramme suivant à l'empereur :

« Le sentiment unanime du conseil en présence des nouvelles du maréchal Bazaine est plus énergique que jamais. Les résolutions prises hier soir devraient être abandonnées. Ni décret, ni lettre, ni proclamation ne devraient être publiés. Ne pas secourir Bazaine aurait à Paris les plus déplorable conséquences. En présence de ce désastre, il faudrait craindre que la capitale ne se défende pas. Votre dépêche à l'impératrice nous donne la conviction que notre opinion est partagée. Nous attendons une réponse par le télégraphe. »

L'empereur répond aussitôt, à quatre heures.

« Reçu votre dépêche. Nous partons demain pour Montmédy. »

Mais cette journée néfaste du 22 n'était pas terminée. La dépêche reçue dans la matinée, quoique datée du 19, n'était partie de Metz que le 20; le maréchal avait ce même jour 20 envoyé à Thionville, par deux émissaires, trois dépêches : pour l'empereur, pour le ministre, pour le maréchal de Mac-Mahon; une lettre du général Coffinières avait été expédiée en même temps. Nous reviendrons un peu plus loin sur ces dépêches. Mais avant reprenons le récit au moment où le commandant Magnan quitte le camp de Châlons après son entrevue avec l'empereur.



## RETOUR DU COMMANDANT MAGNAN.

Parti du camp de Châlons le 18 à douze heures quarante-cinq minutes du soir, cet officier supérieur arrivait à Hayange, à 7 kilomètres de Thionville, vers neuf heures du soir. Il apprenait là que la voie n'était pas sûre; que l'ordre était donné d'arrêter en ce point tous les trains descendants. Le commandant rebrousse chemin jusqu'à Charleville, à 132 kilomètres en arrière, y arrive le 19 à quatre heures cinq, ne repart de cette ville qu'à onze heures du matin avec l'intendant de Préval, qu'il y avait laissé la veille, et atteint Thionville à deux heures quarante. Là il apprend qu'après avoir été libre toute la matinée, le chemin de fer de Thionville à Metz venait d'être coupé à Maizières-lez-Metz depuis une heure de l'après-midi. Le commandant Magnan fait appeler le commandant de place, le colonel Turnier, s'entretient avec lui, et revient à Montmédy à six heures vingt.

Au milieu de ces allées et venues, le commandant Magnan parvint-il à faire arriver au maréchal les instructions qu'il rapportait du camp de Châlons?

Interrogé sur ce point, s'il avait remis des dépêches au colonel Turnier, pour les faire passer à Metz, le commandant a répondu que non et que c'est le 21 ou le 22 août seulement qu'il est entré en correspondance avec le colonel Turnier, pour faire parvenir les dépêches au maréchal et pour lui demander communication des nouvelles qu'il recevait de Metz.

Appelé à déposer sur ces diverses circonstances, le colonel Turnier déclare ne pouvoir affirmer si le commandant Magnan lui a remis ou non des dépêches pour le maréchal.

En tous cas, l'instruction a pu constater que les occasions ne firent pas défaut.

Le sieur Mercier, parti le 19 à huit heures du matin de Thionville, y rentra à quatre heures et demie du soir, après avoir porté à Metz les dépêches dont il était chargé.

Le garde forestier Déchu, parti de Thionville le 19 vers sept heures du soir, arriva à Metz le lendemain 20, à dix heures du matin et rentra le même jour à son poste. L'agent de police Flahaut quitte Thionville le 20 à huit heures du matin et arrive à Metz à deux heures, sans avoir rencontré personne. Le lendemain, 21, il rentra à Thionville en échappant aux poursuites de quelques uhlans.

Le même jour, la femme Imbert fit sans encombre dans sa voiture la route de Metz à Thionville.

Enfin, le sieur Renou, parti de Montmédy à neuf heures du matin, le 20, arriva à Metz en voiture dans la soirée.

Ainsi, le 18 au soir, avant de rétrograder d'Hayange sur Charleville, le commandant Magnan aurait pu envoyer à la station télégraphique de Thionville, avec laquelle on communiquait, un télé-

gramme qu'aurait emporté Mercier le lendemain matin.

Le 19, le commandant Magnan vint à Thionville conférer à la gare avec le colonel Turnier.

Après cette entrevue, deux agents sont expédiés à Metz. Peut-on raisonnablement admettre qu'ils n'emportaient aucune dépêche pour le maréchal?

Le commandant Magnan l'affirme, mais il affirme également que, dans la nuit du 18 au 19, la barrière s'est faite autour de Metz, et qu'il était absolument impossible de traverser les postes prussiens, même pour l'homme le plus résolu. Nous venons de voir quelle était la valeur de cette assertion.

Il a paru nécessaire de relever dans l'annexe relative aux communications, les erreurs étranges contenues dans la déposition du commandant Magnan. Nous y renvoyons.

Quant au colonel Turnier, qui se retranche derrière les défaillances de sa mémoire, nous apprécierons également dans cette annexe l'attitude qu'il a prise devant l'instruction.

Maintenant, est-il admissible que le maréchal, prévenu, le 18, du retour du commandant Magnan, par M. Piétri, et informé le 20 par une lettre du colonel Turnier au général Coffinières, que son aide de camp attend ses instructions à Montmédy, ne lui ait pas donné de ses nouvelles depuis le 18 jusqu'au 21, par les divers émissaires qui emportèrent ses propres dépêches?

Devant une semblable situation, l'instruction ne saurait admettre que le maréchal Bazaine et le commandant Magnan ne se sont pas mis en communication. On est même autorisé à affirmer que, si le commandant Magnan, dont la bravoure et l'intelligence ne peuvent être mises en doute par personne, n'a pas rejoint son poste, alors qu'il avait toutes les facilités pour le faire, c'est qu'il ne l'a pas voulu.

Ou bien le maréchal lui a-t-il enjoint de ne pas le rejoindre? Cette seconde explication paraît d'autant plus probable qu'une détermination de ce genre donnait au maréchal la faculté de se retrancher, s'il en avait besoin plus tard, derrière l'ignorance des instructions qui lui étaient envoyées et de demeurer ainsi le maître de ses résolutions. On est fortifié dans cette appréciation quand on voit, plus tard, le maréchal nier avec obstination l'arrivée de la dépêche du 23. Le soin que nous verrons, par la suite, le maréchal Bazaine prendre de se couvrir derrière l'impossibilité de communiquer par l'intérieur de la France avec le nouveau gouvernement, dénote clairement tout un système de conduite qui semble se révéler dans la circonstance qui nous occupe.

L'hypothèse que nous venons de formuler donne seule la clef des manœuvres, sans cela inexplicables, au moyen desquelles a été faite l'obscurité sur les communications entre Metz et Thionville pen-

dant les premiers jours du blocus, manœuvres qui ont continué jusqu'à la capitulation.

Ce point est traité en détail dans l'annexe relative aux communications.

L'instruction aurait peut-être reculé devant l'énoncé d'une semblable hypothèse, si dans tout le cours de ces investigations elle n'avait pas eu à constater chez le maréchal Bazaine une habitude évidente de se ménager des faux-fuyants pour échapper aux responsabilités du commandant.

## PRÉPARATIFS POUR LA JONCTION DES ARMÉES DE CHÂLONS ET DE METZ A MONTMÉDY.

On se souvient que le commandant Magnan était revenu le 19 à Montmédy. Dans la nuit du 19 au 20 y arrivait, venant de Verdun, l'intendant en chef de l'armée, M. Wolff, et le général Dejean, nommé commandant du génie de l'armée de Metz, qui cherchaient à rejoindre leur poste. Tous deux quittaient Verdun qui commençait à être enveloppé par la cavalerie ennemie. L'intendant en chef, après s'être mis en relation avec l'intendant de Préval et le commandant Magnan, adresse le 20, à 11 heures 14 minutes, au général commandant supérieur de Verdun le télégramme suivant que le général Dejean signe avec lui pour donner plus d'autorité à cette communication :

« Dirigez de suite sur Montmédy le convoi de vivres et le troupeau. Faites partir pour Reims les vivres chargés sur wagons et toutes les munitions. Nos renseignements sont tels que nous ne mettons pas en doute l'opportunité de cette mesure. »

De son côté, le ministre donnait des ordres en vue de la retraite de l'armée par la ligne des Ardennes.

Dès le 19, à sept heures du soir, il télégraphiait au commandant de place à Thionville :

« Veillez à ce que les dispositifs de mines ne soient point chargés sur le chemin de fer de Mézières à Thionville pour que les Prussiens prévenus ne mettent pas le feu. Il faut seulement avoir poudre, mèches et moyens de bourrage, préparés en lieu sûr et cachés à proximité, pour le cas d'une retraite de l'armée dans cette direction. »

Dans l'esprit des ministres, il n'est donc plus question de la retraite sur Verdun.

Quelques heures après, 20 (treize heures trente minutes), le ministre prévenait le maréchal Bazaine de ces dispositions relatives à la ligne des Ardennes et recommandait de lui faire parvenir la dépêche qui les lui annonçait par tous les moyens possibles.

Ainsi, dès le 20, l'intendant général Wolff sait que le maréchal Bazaine renonce à se diriger sur Verdun et qu'il doit battre en retraite par Montmédy, puisqu'il ordonne de diriger sur cette place les vivres qu'il a réunis à Verdun par ordre du

maréchal. Ces mesures sont prescrites évidemment avec l'assentiment, sinon sur l'indication du commandant Magnan, qui a reçu des instructions directes du maréchal Bazaine et de l'empereur. Elles sont l'unique objet des préoccupations des officiers qui attendaient à Montmédy l'arrivée de l'armée, et qui, du 20 au 23, avaient chacun de leur côté envoyé au maréchal Bazaine dépêche sur dépêche pour l'avertir des mesures prises.

L'intendant général Wolff ne peut dire d'où lui venaient ces renseignements qui lui ont permis de donner avec une telle autorité un ordre si grave et qui devait impliquer de sa part une connaissance certaine des projets du maréchal Bazaine.

L'instruction a constaté que ces renseignements ne lui venaient pas de l'armée du maréchal de Mac-Mahon. Par suite, ils ne pouvaient lui avoir été transmis par l'intendant de Préval ou le commandant Magnan. Ce qui l'établit d'ailleurs d'une manière incontestable, c'est que tous les préparatifs se font à Montmédy, sous l'inspiration des intendants de l'armée de Metz et de l'aide de camp du maréchal Bazaine. Il y a donc un plan combiné par le maréchal Bazaine pour les mouvements de son armée.

Nous en trouvons également les preuves dans la dépêche adressée aux préfets par le ministre de l'intérieur le 22 août (12 h. 20 m.).

Le gouvernement n'ayant pas reçu des nouvelles de l'armée du Rhin depuis deux jours, par suite de l'interruption des communications télégraphiques, a lieu de penser que le plan arrêté par le maréchal Bazaine n'a pas encore abouti...

Nous avons vu précédemment que le plan de campagne conçu par le ministre devait porter l'armée de Châlons le 25 à hauteur de Verdun, pour combattre le 26 entre Verdun et Montmédy et indiquait nécessairement ce point comme nouvel objectif de la marche du maréchal de Mac-Mahon, marche que cette modification devait du reste notablement faciliter.

Dans cet ordre d'idées, c'était aux environs de cette place et non plus à Verdun que devait s'opérer la jonction des deux armées à la date du 26.

L'intendant général Wolff donne à ce sujet les affirmations les plus positives.

« Je puis d'autant moins l'oublier, dit-il dans sa déposition, que toute la journée du 26 j'ai été aux aguets attendant l'arrivée de l'armée. L'intendant Préval ayant été envoyé directement par le maréchal Bazaine pour préparer des vivres sur la ligne des Ardennes, à hauteur de Montmédy, et avisé moi-même du camp de Châlons, d'avoir à en préparer pour l'armée du maréchal de Mac-Mahon, sur le même point et à la date du 26, je n'ai pu que conclure à la jonction des deux armées, à cette date-là. » Comme confirmation de la déposition de l'intendant Wolff, nous trouvons au dossier une dépêche qu'il adressa le 25, à



7 heures 17 minutes, au sous-intendant militaire de Stenay et dont les prescriptions annonçaient l'imminence d'une bataille.

« Réunissez tous vos moyens de transports et ceux des environs. Faites garnir les voitures de paille et tenez-les prêtes à aller chercher des blessés. Invitez les habitants à avoir du bouillon. »

En même temps le sous-préfet de Montmédy envoie aux maires de l'arrondissement des instructions commençant par ces mots : *Il y a tout lieu de croire qu'un engagement aura lieu très-prochainement tout près de nous.*

Ainsi donc à Montmédy et dans les environs, on continue, du 19 au 26 août, à tout préparer pour la jonction des deux armées françaises.

*Dépêches envoyées par le maréchal Bazaine le 20 août.*

Cependant de Metz ont été envoyées le 20 dans la soirée les trois dépêches dont il a déjà été question, destinées à l'empereur, au ministre et au maréchal de Mac-Mahon. Leur importance nous oblige à les reproduire intégralement une deuxième fois.

« A l'empereur. Mes troupes occupent toujours les mêmes positions. L'ennemi paraît établir des batteries qui doivent servir à appuyer son investissement. Il reçoit constamment des renforts. Le général Marguerat a été tué le 16; nous avons dans la place plus de 16,000 blessés. »

« Au ministre de la guerre. Nous sommes sous Metz, nous ravitaillant en vivres et en munitions; l'ennemi grossit toujours et paraît commencer à nous investir. J'écris à l'empereur, qui vous donnera communication de ma lettre. J'ai reçu dépêche du maréchal de Mac-Mahon auquel j'ai répondu ce que je compte pouvoir faire dans quelques jours. »

« Au maréchal de Mac-Mahon. J'ai dû prendre position près de Metz pour donner du repos aux soldats et les ravitailler en vivres et en munitions. L'ennemi grossit toujours autour de moi, et je suivrai, très-probablement, pour vous rejoindre, la ligne des places du Nord, et vous prévenirai de ma marche, si toutefois je puis l'entreprendre sans compromettre l'armée. »

Il est inutile d'insister sur la différence essentielle existant entre la dernière de ces dépêches et les deux autres, celle-là seule contient une réserve formelle qui pouvait arrêter la marche du maréchal de Mac-Mahon, faire cesser ou retarder l'exécution des préparatifs qui se poursuivaient à Montmédy.

Le maréchal Bazaine, dans ses interrogatoires, fait ressortir le caractère spécial des diverses communications qu'il a transmises au maréchal de Mac-Mahon; ce sont des instructions données par

un chef à son subordonné; les autres informations sont simplement des avis. — La dépêche pour le maréchal de Mac-Mahon présentait donc un intérêt capital.

Malheureusement, cette dépêche le maréchal de Mac-Mahon ne l'a jamais reçue. Elle a été interceptée.

L'instruction a établi qu'une femme, Louise Imbert, avait été chargée de porter de Metz à Thionville les dépêches du 20, que des duplicata furent également remis à un agent de police nommé Flahaut.

Cet homme apportait en outre au colonel Turnier une lettre du général Coffinières ainsi conçue :

« Metz, 20 août 1870.

« Mon cher commandant,

« Votre commissionnaire m'est arrivé fidèlement. Je lui compte les cinquante francs que vous lui avez promis. »

« Si vous êtes certain de faire passer une dépêche, vous pouvez dire que les Prussiens ont attaqué notre armée sur les plateaux d'Armanvilliers, à 12 kilomètres environ à l'ouest de Metz. Après un combat des plus vigoureux, nos troupes, cédant vers la droite, faute de cartouches, se sont retirées sous Metz et sont entassées entre Longeville, Saint-Quentin, Plappeville, le Coupillon, et la droite au fort Moselle. C'est une assez mauvaise position, attaquable sur les deux faces de l'est et de l'ouest. Les Prussiens s'établissent fortement autour de nous, et ne nous laisseront pas longtemps pour nous refaire. Nous avons 11 à 12,000 blessés dans la place et peu de ressources pour les soigner. »

« GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. »

Ces dépêches arrivèrent à Thionville le 21 août, vers midi. Le télégraphe ayant été coupé depuis deux heures (à 10 h. 15 du matin), le colonel Turnier les fit partir immédiatement par le sieur Guyard, commissaire de police cantonal à Longwy. Il remit en même temps une expédition de ces dépêches à M. de Bazelaire, élève de l'École polytechnique, qui se rendait à Paris. Ce jeune homme les expédia le lendemain par la station télégraphique de Givet. L'annexe relative aux communications contient, au sujet de l'envoi des dépêches du 20, des détails multipliés qui ont dû être renvoyés afin de ne pas interrompre l'exposé général des faits.

La dépêche destinée à l'empereur lui arriva à deux heures douze minutes de l'après-midi, par l'intermédiaire du commandant de place de Longwy, le colonel Massaroli. Celle adressée au ministre lui fut remise à deux heures vingt minutes, par la même voie.

Cette dépêche fut transmise directement à l'em-

pereur par des inspecteurs délégués de l'état-major en mission à Longwy. L'empereur la fit parvenir au ministre à huit heures trente-cinq minutes.

Le colonel Massaroli n'adressa pas directement au maréchal de Mac-Mahon la dépêche qui lui était destinée. Ce furent les inspecteurs délégués qui en prirent possession et qui la transmirent au colonel Stoffel, chef de la section des renseignements à l'état-major du maréchal de Mac-Mahon. En voici le texte officiel :

« Longwy, le 22 août 1870, 4 h. 50 du soir.

« Ampliation. Les inspecteurs délégués de l'état-major au colonel Stoffel, attaché près de S. Exc. le maréchal de Mac-Mahon.

« J'ai dû prendre position... Le colonel commandant de place de Thionville — Signé : Turnier. »

« Nous sommes possesseurs de l'original : Dépêches envoyées en même temps à S. M. l'empereur par le colonel Massaroli, commandant de place à Longwy, qui fait connaître les positions qu'occupe le maréchal Bazaine. Faut-il rentrer ? Réponse de suite. — Signé : Rabasse et Miès. »

« Reçu de Longwy (heure non indiquée). Reims. Faites. »

Cette dépêche ne parvint jamais au maréchal de Mac-Mahon.

Interrogé à ce sujet, le maréchal a répondu :

« Cette dépêche est assez importante pour qu'elle m'eût frappé si j'en avais eu connaissance, et je ne m'en souviens nullement. »

Pas plus que le maréchal les officiers de son cabinet, les colonels d'Abzac et Broyé, n'ont eu connaissance de cette dépêche.

Tandis que la dépêche expédiée le 20 août au maréchal de Mac-Mahon ne lui était pas remise, celle envoyée à l'empereur par le même courrier arrivait à son adresse. Le maréchal, auquel il a été demandé s'il avait reçu communication de la dépêche du 20 à l'empereur, a répondu :

« Je me rappelle que l'empereur m'a fait connaître que le général Marguenot avait été tué, mais je ne pense pas qu'il m'ait communiqué la dépêche entière. »

Cependant la dépêche destinée au maréchal avait été expédiée au colonel Stoffel par les sieurs Rabasse et Miès, inspecteurs délégués de l'état-major, comme on le voit par la minute qui a été reproduite.

Quels étaient ces inspecteurs délégués de l'état-major ? C'étaient des agents de la police de sûreté qui avaient été demandés, le 18 août, à M. Piétri par le colonel Stoffel.

Cet officier supérieur leur avait donné, le 20 août, pour instructions, de chercher à pénétrer jusqu'au maréchal Bazaine et de recevoir ses dépêches; il leur avait recommandé de lui adresser personnellement tous les renseignements qu'il pourraient recueillir.

Les agents se dirigent sur Longwy où arrivait en même temps qu'eux le nommé Guyard, leur collègue, venant de Thionville porteur de quatre dépêches du 20. Ils en prennent possession, en expédient copie au colonel Stoffel, reçoivent de cet officier supérieur l'avis de l'arrivée des dépêches et l'ordre de revenir à l'armée. Ils la rejoignent le 26 à Rethel et remettent au colonel les originaux dont ils sont porteurs.

La dépêche a donc été arrêtée au moins deux fois par le colonel Stoffel : le 22, quand elle lui arriva par le télégraphe, et le 26, lorsque les agents lui en ont remis en mains propres l'original. Nous disons au moins deux fois, car l'expédition remise au jeune de Bazelaire n'est pas parvenue davantage et a dû être également interceptée par le colonel Stoffel.

Interrogé sur ce point, le colonel Stoffel s'est rejeté d'abord sur un défaut de mémoire, puis a contesté la possibilité d'un pareil incident. Pressé de plus en plus, il a nié, mais d'une manière très-embarrassée.

L'ensemble si accablant des preuves ne laisse aucun doute sur ce point. Le colonel Stoffel a intercepté la dépêche adressée au maréchal. Maintenant est-il admissible qu'il ait osé prendre sur lui un pareil détournement ? On ne saurait s'arrêter un moment à cette pensée. Évidemment il a dû recevoir des ordres à cet effet. De qui les tenait-il ? Qui pourrait le dire ? Quoi qu'il en soit, en s'associant à une manœuvre destinée à tromper son propre chef, auquel il devait plus que personne la vérité, et comme officier de son état-major particulier et comme chargé du service des renseignements, le colonel Stoffel a commis un acte inouï.

Ce fait pourra prendre aux débats une importance considérable, car il sera invoqué certainement pour chercher à décharger le maréchal Bazaine de la part de responsabilité qui lui incombe au sujet de la catastrophe de Sedan. Bien que le maréchal soit complètement étranger à la manœuvre qui a arrêté la dépêche du 20 adressée au maréchal de Mac-Mahon, il reste à sa charge d'avoir gardé le silence dans ses dépêches du même jour, vis-à-vis de l'empereur et du ministre de la guerre, sur ce point essentiel, qu'un avis ultérieur serait donné annonçant la mise en mouvement de l'armée de Metz. Pourquoi ne leur indiquait-il pas cette restriction si importante, dont il faisait mention dans sa dépêche au maréchal de Mac-Mahon ? Ne devait-il pas également la vérité au souverain et au ministre ?

Il est juste d'ajouter que le maréchal de Mac-Mahon, auquel il a été demandé si, ayant reçu la dépêche qui se termine par ces mots : « Je vous prévientrai de ma marche, » il serait parti, et s'il n'aurait pas cru indispensable d'attendre un nouvel avis du maréchal Bazaine, a répondu que consciencieusement il est probable que, même après la réception de cette lettre, il aurait continué sa marche